



Qui peu me dire les risque encourus?

Par **nicoprisc**, le **13/10/2009** à **07:54**

Bonjour,

Il y a 5 ans j'ai quitté la France avec mon mari et mes enfants pour venir vivre en Belgique. Nous avons une maison prête à être saisie (en France) ainsi que quelques autres dettes. Depuis que nous sommes partis, plus de nouvelles.

J'aimerais savoir ce que l'on risque si on retourne vivre en France, prison ?service sociaux pour les enfants ? ou juste huissier pour récupération des dettes ? Merci de me répondre.

Bien à vous.